



Paris, le 12 janvier 2020

Communiqué de presse du Collège des garants

Quatrième session

La longue intersession n'a pas entamé la qualité du travail fourni par les 150 citoyennes et citoyens, tant pendant cette pause à travers les webinaires, qu'à leur retour ce week-end. Toutefois, tous les participants n'ayant pas la possibilité d'assister à ce travail en ligne, nous rappelons que seules les décisions prises lors des travaux des sessions engagent la Convention.

La multiplicité des sources d'informations auxquels les citoyens ont accès est toujours importante, notamment les 2000 contributions publiques qui ont été apportées via la plateforme en ligne et contribuent à garantir leur pluralisme.

A l'issue de la rencontre avec le Président de la République, nous considérons que toutes les options restent ouvertes quant à la prise en compte « sans filtre » des débouchés des travaux : référendum, Parlement, application réglementaire.

Nous avons entendu des participants leur besoin de sécurité, de cadre précis et de visibilité sur la suite du processus et sa capacité à leur permettre de mener à bien leurs travaux. A ce titre nous encourageons à nouveau les citoyens à prendre connaissance de la documentation qui leur a été remise concernant les dispositions législatives et réglementaires déjà adoptées, à s'appuyer sur le groupe d'appui pour leur en faciliter la lecture.

Contact presse :

Juliette Prost – 06 72 47 53 28 – contact@conventioncitoyennepourleclimat.fr